



Bulletin d'inscription au séjour des cyclistes féminines de l'Ain
Du vendredi 21 avril au dimanche 23 avril 2023
HÔTEL LA VILLA DU LAC à DIVONNE LES BAINS-
04.50.20.90.00

A ENVOYER AU PLUS TÔT ET AVANT LE 20 JANVIER 2023

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville _____
tél fixe : ____-____-____-____-____ et/ou tél portable : : ____-____-____-____-____

Adresse mail: (merci de l'inscrire le plus lisiblement possible) :

N° de licence FFCT : _____ (uniquement licence Vélo Rando ou Vélo Sport)
Nom du Club _____ N° club _____

Demande l'inscription au séjour des cyclistes féminines de l'Ain du 21 avril au 23 avril 2023 se déroulant à Divonne les Bains

Je dispose d'un vélo de route ☐ d'un VAE avec batterie mobile ☐ d'un VAE sans batterie mobile ☐
(merci de cocher)

Acceptez-vous que vos coordonnées apparaissent sur une liste distribuée aux participants ?

☐ Oui ☐ non . Droit à l'image ☐ oui ☐ non .

Coût du séjour : 185€ par personne, pension complète en chambre double

Souhaite partager la chambre double avec : _____

Je règle à titre d'acompte et de réservation la somme de 90 € par chèque à l'ordre du Comité Départemental de cyclotourisme de l'Ain.

Le chèque d'acompte sera mis à l'encaissement lors de la validation de votre pré-inscription au week-end. Vous en serez informée par mail.

Je m'engage à régler la solde d'un montant de 95 euros par chèque à l'ordre du comité départemental de cyclotourisme de l'Ain au plus tard le 20 mars 2023.

Je certifie exacts les renseignements fournis et je consens que les données communiquées soient utilisées dans le cadre du traitement de mon inscription.

À Le : **Signature obligatoire :**

Le bulletin d'inscription et le chèque d'acompte doivent être envoyés par courrier postal à Sylvie Thévenard 385 Rue de Pelleria 01700 Miribel au plus tard le 20 janvier 2023. Vous devez y joindre également le bulletin d'inscription d'assurances en page 2 avec un deuxième chèque si vous êtes intéressée. Les notices d'informations sont en pièces jointes.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES



Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à l'ordre de la fédération française de cyclotourisme FF Vélo.

Nom : Prénom : .

Adresse : .

.....

..

Code postal : .

Ville :

Téléphone : Email : . @

N° de licence fédérale :

(uniquement Vélo Rando ou Vélo Sport)

Destination du séjour : DIVONNE LES BAINS.

Date de départ : 21 au 23 avril 2023

· ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

· Je souscris à la garantie “ **Assurance annulation contrat n° 8537** ”

fixée à 4,33 % du prix du voyage

Tarif du séjour : . 185 € x 4,33 % = **8 euros**

€

OU

€

· Je souscris à la garantie “ **Assurance annulation multirisques contrat n° 8538** ”

fixée à 7,84 % du prix du voyage

Tarif du séjour : 185 € x 7,84 % (**arrondi à l'euro supérieur**)

· **Je ne souscris pas la garantie "Annulation" et/ou "Multirisques".**

· ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

· Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.

Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

Montant de la garantie	800 E	1500 E	2300 E	5000 E
Montant de la cotisation	9,50 E	19 E	28 E	38 E

Je règle par

+

€

=

€

chèque un montant total de

€ (*somme non remboursable*)

à l'ordre de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Fait à .

Le : .

Signature obligatoire du souscripteur

Une copie est à conserver par le souscripteur.